



OFFRE D'EMPLOI

POSTE DE PRÉPOSÉ AUX LOISIRS

RÉGULIER À TEMPS PARTIEL Remplacement d'un congé de maladie

Fonction

Relevant de la coordonnatrice du Service des loisirs :

- Assiste cette dernière dans l'organisation, la planification, l'évaluation des activités et des ressources pour l'ensemble des programmes et événements mis en place par le Service
- Voit à la conception et à la diffusion de différents outils promotionnels

Qualifications

- détenir un diplôme ou une attestation d'études au niveau collégial en technique des loisirs
- maîtriser les logiciels Word et Excel
- avoir de l'initiative et une grande autonomie
- avoir de la facilité à communiquer et à travailler en équipe
- avoir un minimum d'un (1) an d'expérience en loisirs

Horaire de travail

La personne choisie sera appelée à travailler sur un horaire de trente-deux heures et demie (32.5 h) par semaine.

Salaire

Salaire de base conforme à la grille des salaires en vigueur.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à **M. Claude Crépeau**, directeur général et secrétaire-trésorier, avant le 16 octobre 2014, à 16 h, à l'adresse suivante :

Hôtel de ville
370, rue de la Visitation
Saint-Charles-Borromée J6E 4P3

info@st-charles-borromee.org

Seules les personnes sélectionnées pour une entrevue seront contactées.

Donné à Saint-Charles-Borromée
Ce 1^{er} octobre 2014

Claude Crépeau, B. urb.
Directeur général et secrétaire-trésorier